

POLITIQUE QUALITÉ, SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

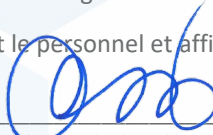
La direction d'Englobe Corp. (Englobe), un des plus importants groupes dans le domaine des sols, des matériaux et de l'environnement au Canada, possédant entre autres des places d'affaires en France et au Royaume-Uni et réalisant des projets internationaux, considère la qualité et la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement comme un engagement fondamental et prioritaire pour l'entreprise.

Englobe s'engage à assurer les plus hauts standards de pratiques professionnelles et de conduite des affaires ainsi que:

| | |
|---|---|
| <p>SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le droit d'un employé à travailler dans un milieu de travail sain et sécuritaire • Prendre toutes les mesures nécessaires afin que ses opérations soient menées de façon à prévenir les accidents, traumatismes et les maladies professionnelles, créer un lieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence et promouvoir le bien-être physique, psychologique et social • Subvenir aux besoins en ressources humaines, financières et matérielles pour élaborer et mettre en place un programme de prévention cadre visant l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des employés et de toute personne œuvrant dans l'un de ces lieux de travail ainsi que de voir à son application et appliquer, au besoin, les mesures correctives • Fournir à son personnel la formation, l'information, les outils, les équipements de protection et l'encadrement requis pour réaliser un travail de façon sécuritaire • S'assurer qu'Englobe, ses employés, gestionnaires et sous-traitants se conforment aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où s'effectuent nos opérations et aux règles, consignes, procédures et méthodes dictées par l'entreprise et ses clients ainsi que les autorisations, organismes et certifications auxquels elle a souscrit • Établir et communiquer les objectifs ainsi qu'évaluer périodiquement les performances pour assurer l'amélioration continue de son système de gestion de la santé et sécurité • Consulter et coopérer avec les employés et les faire participer, ainsi que leurs représentants, à l'élaboration et la mise en œuvre du programme de santé et sécurité • S'assurer que ses sous-traitants sont informés, respectent et s'engagent à adopter les mêmes principes de l'entreprise |
| <p>QUALITÉ</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un service fiable et de qualité répondant aux exigences de ses clients • Établir et communiquer les objectifs ainsi que revoir et évaluer périodiquement les résultats pour assurer le respect de ceux établis et améliorer continuellement l'efficacité de son système de gestion de la qualité • S'assurer qu'Englobe, ses employés, gestionnaires et sous-traitants se conforment aux règles, consignes, procédures et méthodes dictées par l'entreprise et ses clients ainsi que les organismes et certifications auxquels elle a souscrit |
| <p>ENVIRONNEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les nuisances environnementales et les impacts associés à ses activités • S'assurer qu'Englobe, ses employés, gestionnaires et sous-traitants se conforment aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où s'effectuent nos opérations ainsi qu'aux règles, consignes, procédures et méthodes dictées par l'entreprise et ses clients ainsi que les autorisations, organismes et certifications auxquels elle a souscrit |

Tous les employés, gestionnaires et sous-traitants sont responsables d'appliquer les règles établies et de déclarer les événements pouvant porter atteinte à la qualité, la santé et sécurité au travail et l'environnement, participent activement au succès de la présente Politique et font de la qualité et de la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que de l'amélioration continue une partie intégrante de leur travail au quotidien.

Cette politique est revue annuellement, communiquée à tout le personnel et affichée. Elle est également mise à la disposition de toutes les parties intéressées.



Alain Robichaud
Coprésident



Mike Cormier
Coprésident